



Accompagnement des Territoires

DEMANDE D'AIDE FINANCIERE A L'INVESTISSEMENT SUR FONDS LOCAUX

ANNEE 2026

Accueil de loisirs – Ps Jeunes - Centres Sociaux – Espace de Vie Sociale - Lieu de soutien à la parentalité – Relais Petite Enfance (uniquement pour le matériel informatique)

Nom de l'équipement : _____

Adresse de l'équipement : _____

Nature de l'opération (cocher l'objet de la demande) :

- Achat de matériel informatique (hors formation)
- Achat de matériel et mobilier **amortissable** (hors véhicule)
- Petits travaux

**ORGANISME DEMANDEUR
DE LA SUBVENTION**

Nom : _____

**ORGANISME GESTIONNAIRE
DE LA STRUCTURE**

Adresse : _____

Nom et N° Tél de la personne à contacter : _____

Adresse mail : _____

Le dossier est à envoyer par mail à l'adresse suivante : investissement@caf01.caf.fr et en copie du Conseiller chargé de développement de votre territoire

DESCRIPTION DETAILLEE DE L'OPERATION PREVUE

- Date prévisionnelle d'achat (zone obligatoire à compléter) :

ATTENTION : Les achats faisant l'objet de la demande d'aide financière ne doivent en aucun cas être réalisés avant la notification d'attribution de la C.A.F. **Sauf demande d'autorisation, sous réserve de réception du dossier complet et des enveloppes budgétaires suffisantes**

Joindre obligatoirement les devis des fournisseurs (éventuellement les copies des écrans des sites marchands internet). Sans ces documents, le dossier ne sera pas recevable.

➤ **EVALUATION DU COUT DE L'OPERATION :**
(TTC pour les associations et HT pour les collectivités territoriales)

Logiciel (hors formation)	
Système de pointage	
Ordinateur	
Imprimante	
Tablettes	
Matériel (précisez le type de matériel) :	
Mobilier (précisez le type de mobilier) :	
Petits travaux (précisez le type de travaux)	
TOTAL DEPENSES	

PLAN DE FINANCEMENT

Subvention C.A.F	
Département	
Commune (1)	
Autres (à préciser)	
Fonds propres	
	TOTAL RECETTES

- (1) Si le demandeur est une commune, la part qu'elle apporte au plan de financement est à inscrire en fonds propres
(2) Total HT pour les collectivités territoriales et TTC pour les associations

Fait à , Le/..../.....

Signature et tampon de l'organisme demandeur (*obligatoire*)

MODALITES D'ATTRIBUTION

Pour faciliter le recours et le développement des aides à l'investissement notamment pour des montants modestes, les critères de prise en charge financières sont assouplis ainsi :

- ⇒ Pour l'achat de matériel informatique (hors formation), l'aide sera calculée à hauteur de 50 % de la dépense. La subvention sera comprise entre 500 € minimum et 2 000 € maximum ;
- ⇒ Pour l'achat de matériel et mobilier amortissable (hors véhicule), et/ou petit travaux, l'aide sera calculée avec un taux variant de 20 à 40 %* de la dépense, en fonction du potentiel financier de la commune. La subvention sera comprise entre 1 000 € minimum et 15 000 € maximum.

Si l'aide est au-delà de 15 000 €, elle sera alors répartie à 40 % en subvention et 60 % en prêt sans intérêt.

**Trois tranches ont été déterminées en fonction du potentiel financier par habitant :*

- Tranche 1 : de 0 € à 799,99 € : taux d'intervention 40 %
- Tranche 2 : de 800 € à 1 200 € : taux d'intervention 30 %
- Tranche 3 : de 1 201 € à 2 000 € : taux d'intervention 20 %
- Au-delà de 2 000 € : pas d'aide à l'investissement possible.

Pour bénéficier de cette subvention, vous devez compléter le présent imprimé et le retourner à la CAF accompagné des devis et des pièces justificatives jointes en annexe ci-dessous.

Nous vous adresserons, ensuite, le courrier de notification d'attribution de la subvention et vous pourrez dès lors effectuer les achats et nous adresser la/les facture(s) correspondante(s).

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :
Carole MINGRET – 04 74 45 48 20
investissement@caf01.caf.fr

ANNEXE : Les pièces justificatives obligatoires à transmettre avec le dossier de demande : Sans la totalité des documents cités ci-dessous, votre dossier ne sera pas recevable.

Associations – Mutuelles - Comité Social d'entreprise (Cse) – Fondations

Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir pour la signature de la convention	Justificatif à fournir si le bénéficiaire de la subvention a déjà signé une convention avec la Caf dans les 2 dernières années
Existence légale	- Pour les associations : récépissé de déclaration en Préfecture (ou dernier récépissé de modification à jour) et sa publication au Journal officiel des associations et fondations d'entreprises (JOAFE) - Pour les Cse : procès-verbal des dernières élections constitutives - Pour les mutuelles : un certificat d'immatriculation portant mention du numéro d'identité visé par les dispositions de l'article R. 123-220 du code de commerce	Attestation de non-changement de situation
	Numéro SIREN / SIRET pour l'entité bénéficiaire de la subvention	Attestation de non-changement de situation
	Attestation de vigilance Urssaf et/ou Msa valide de moins de 6 mois	Attestation de vigilance Urssaf et/ou MSA valide de moins de 6 mois
Vocation	Statuts datés et signés en vigueur	Attestation de non-changement de situation
Destinataire du paiement	Relevé d'identité bancaire, postal, IBAN ou caisse d'épargne du bénéficiaire de la subvention.	Attestation de non-changement de situation
Capacité du contractant	Liste datée des membres du conseil d'administration et du bureau de moins de 12 mois	Liste datée des membres du conseil d'administration et du bureau de moins de 12 mois
Pérennité	- Compte de résultat N-1 relatifs à l'année précédent la demande (si l'association existait en N-1) - Dernier bilan comptable disponible ou N-1 (si l'association existait en N-1)	- Compte de résultat N-1 relatifs à l'année précédent la demande (si l'association existait en N-1) - Dernier bilan comptable disponible ou N-1 (si l'association existait en N-1)
Prévention de l'enrichissement sans cause	- Attestation sur l'honneur de probité datée et signée - Déclaration d'intérêts datée et signée - En cas d'existence d'intérêts : Attestation établie par notaire ou agent immobilier indiquant que le niveau de loyer pratiqué sur le local est conforme au prix du marché pour un bien comparable, ou que le prix de cession du terrain ou du local au bénéficiaire de la subvention par une personne morale ou physique entretenant un lien d'intérêt avec le bénéficiaire de la subvention est conforme au prix du marché pour un bien comparable.	- Attestation sur l'honneur de probité datée et signée - Déclaration d'intérêts datée et signée - En cas d'existence d'intérêts : Attestation établie par notaire ou agent immobilier indiquant que le niveau de loyer pratiqué sur le local est conforme au prix du marché pour un bien comparable, ou que le prix de cession du terrain ou du local au bénéficiaire de la subvention par une personne morale ou physique entretenant un lien d'intérêt avec le bénéficiaire de la subvention est conforme au prix du marché pour un bien comparable

Collectivités territoriales – Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et autres personnes publiques

Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir pour la signature de la convention	Justificatif à fournir si le bénéficiaire de la subvention a déjà signé une convention avec la Caf dans les 2 dernières années
Existence légale	- Arrêté préfectoral portant création d'un EPCI et détaillant le champ de compétence <u>Ou</u> - Arrêté ou décret de création de la personne morale (y compris les communes nouvelles)	Attestation de non-changement de situation
	Numéro SIREN / SIRET pour l'entité bénéficiaire de la subvention.	Attestation de non-changement de situation
	Attestation de vigilance Urssaf et/ou Msa valide de moins de 6 mois	Attestation de vigilance Urssaf et/ou Msa valide de moins de 6 mois
Vocation	Statuts datés et signés en vigueur pour les EPCI (détaillant les champs de compétence)	Attestation de non-changement de situation
Destinataire du paiement	Relevé d'identité bancaire, postal, IBAN ou caisse d'épargne du bénéficiaire de la subvention	Attestation de non-changement de situation

Entreprises – groupements d'entreprises

Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir pour la signature de la convention	Justificatif à fournir si le bénéficiaire de la subvention a déjà signé une convention avec la Caf dans les 2 dernières années
Existence légale	Attestation d'immatriculation au RNE datant de moins de 3 mois	Attestation d'immatriculation au RNE datant de moins de 3 mois
	Numéro SIREN / SIRET pour l'entité bénéficiaire de la subvention	Attestation de non-changement de situation
	Attestation de vigilance Urssaf et/ou Msa valide de moins de 6 mois	Attestation de vigilance Urssaf et/ou Msa valide de moins de 6 mois
Vocation	Statuts datés et signés en vigueur	Attestation de non-changement de situation
Destinataire du paiement	Relevé d'identité bancaire, postal, IBAN ou caisse d'épargne du bénéficiaire de la subvention	Attestation de non-changement de situation
Pérennité	- Compte de résultat N-1 relatifs à l'année précédent la demande (si l'entreprise existait en N-1) - Dernier bilan comptable disponible ou N-1 (si l'entreprise existait en N-1)	- Compte de résultat N-1 relatifs à l'année précédent la demande (si l'entreprise existait en N-1) - Dernier bilan comptable disponible ou N-1 (si l'entreprise existait en N-1)
Prévention de l'enrichissement sans cause	- Attestation sur l'honneur de probité datée et signée - Déclaration d'intérêts datée et signée - <u>En cas d'existence d'intérêts :</u> Attestation établie par notaire ou agent immobilier indiquant que le niveau de loyer pratiqué sur le local est conforme au prix du marché pour un bien comparable, ou que le prix de cession du terrain ou du local au bénéficiaire de la subvention par une personne morale ou physique entretenant un lien d'intérêt avec le bénéficiaire de la subvention est conforme au prix du marché pour un bien comparable.	- Attestation sur l'honneur de probité datée et signée - Déclaration d'intérêts datée et signée - <u>En cas d'existence d'intérêts :</u> Attestation établie par notaire ou agent immobilier indiquant que le niveau de loyer pratiqué sur le local est conforme au prix du marché pour un bien comparable, ou que le prix de cession du terrain ou du local au bénéficiaire de la subvention par une personne morale ou physique entretenant un lien d'intérêt avec le bénéficiaire de la subvention est conforme au prix du marché pour un bien comparable.

Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir pour la signature de la convention	Justificatif à fournir si le bénéficiaire de la subvention a déjà signé une convention avec la Caf dans les 2 dernières années
Existence légale	Attestation d'immatriculation au RNE datant de moins de 3 mois	Attestation d'immatriculation au RNE datant de moins de 3 mois
	Numéro SIREN / SIRET pour l'entité bénéficiaire de la subvention	Attestation de non-changement de situation
	Attestation de vigilance Urssaf et/ou Msa valide de moins de 6 mois	Attestation de vigilance Urssaf et/ou Msa valide de moins de 6 mois
Vocation	Statuts datés et signés en vigueur	Attestation de non-changement de situation
Destinataire du paiement	Relevé d'identité bancaire, postal, IBAN ou caisse d'épargne du bénéficiaire de la subvention	Attestation de non-changement de situation
Pérennité	- Compte de résultat N-1 relatifs à l'année précédent la demande (si l'entreprise existait en N-1) - Dernier bilan comptable disponible ou N-1 (si l'entreprise existait en N-1)	- Compte de résultat N-1 relatifs à l'année précédent la demande (si l'entreprise existait en N-1) - Dernier bilan comptable disponible ou N-1 (si l'entreprise existait en N-1)
Prévention de l'enrichissement sans cause	- Attestation sur l'honneur de probité datée et signée - Déclaration d'intérêts datée et signée - <u>En cas d'existence d'intérêts</u> : Attestation établie par notaire ou agent immobilier indiquant que le niveau de loyer pratiqué sur le local est conforme au prix du marché pour un bien comparable, ou que le prix de cession du terrain ou du local au bénéficiaire de la subvention par une personne morale ou physique entretenant un lien d'intérêt avec le bénéficiaire de la subvention est conforme au prix du marché pour un bien comparable.	- Attestation sur l'honneur de probité datée et signée - Déclaration d'intérêts datée et signée - <u>En cas d'existence d'intérêts</u> : Attestation établie par notaire ou agent immobilier indiquant que le niveau de loyer pratiqué sur le local est conforme au prix du marché pour un bien comparable, ou que le prix de cession du terrain ou du local au bénéficiaire de la subvention par une personne morale ou physique entretenant un lien d'intérêt avec le bénéficiaire de la subvention est conforme au prix du marché pour un bien comparable.